



Mairie de Nant

Aveyron-12230

-----  
Téléphone : 05.65.62.25.12

## **ARRÊTÉ MUNICIPAL n° AR-V-2026-08**

**Objet : blocage de la Rue du Four (et des places de stationnements attenantes) - Déménagement Mme FRENEHARD Anne-Marie.**

**Le Maire de NANT,**

- VU l'article 25 de la loi n° 82.213 du 02 Mars 1982 modifié, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le Code de la Route portant règlement général de police de la circulation routière et notamment son article R. 225 ;
- VU les articles L. 2212, L. 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté du 05 Novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ainsi que l'arrêté du 06 Novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – signalisation temporaire – livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire de privatiser le stationnement et la circulation automobile sur le Domaine Public au profit des véhicules de déménagement (entreprise SERVIERES Déménagements et Transports), Rue du Four, entre le Mardi 24 Mars 2026 et le Mercredi 25 Mars 2026 (de 13h00 et 18h00 les 2 jours) afin de faciliter le déménagement de Mme FRENEHARD, place de l'ayral.

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Privatisation du stationnement et de la circulation automobile sur le domaine Public au profit des véhicules de déménagement (entreprise SERVIERES Déménagements et Transports), Rue du Four, entre le Mardi 24 Mars 2026 et le Mercredi 25 Mars 2026 (de 13h00 et 18h00, les 2 jours) afin de faciliter le déménagement de Mme FRENEHARD, place de l'ayral.

**Article 2 :**

La signalisation réglementaire sera mise en place par la commune.

**Article 3 :**

La Mairie de Nant,  
Mme FRENEHARD et SERVIERES Déménagements et Transports,  
Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Jean du Bruel,  
sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à NANT, le 17 Février 2026**

-----  
L'Adjoint M. VERMOREL  
**Monsieur Richard FIOL**